

# **Guerres, Révolutions, Croix-Rouge. Réflexions sur le rôle du Comité international de la Croix-Rouge [Jacques Freymond]**

Autor(en): **Aguet, Jean-Pierre**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **27 (1977)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.04.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tücken. Deren Bewältigung stellt hohe Anforderungen an den Bearbeiter. Was die Transkription betrifft, so zeigt der Vergleich von Handschrift und Druck recht viele Abweichungen. Mögen auch die meisten nur die graphische Form eines Wortes verändern, so geht doch etwas an Authentizität verloren. Gewisse Versehen beeinträchtigen aber die Substanz des Textes. Es ist ein Unterschied, ob Platter «mer fisch» (S. 275) oder «nur fisch» gegessen hat, und es ist nicht belanglos, ob bei ihm ein Dativ «Myconius» (S. 202) oder «Myconio» lautet. Auffallend ist, wie viele dieser Versehen sich schon bei Boos finden. Es scheint fast, die alte Ausgabe habe – was auch in der Einteilung der Abschnitte zu beobachten ist – mehr Autorität als die Handschrift. Eine sorgfältige Kollationierung dürfte versäumt worden sein. Die Konjekturen, die der Bearbeiter vornimmt, sind in vielen Fällen unberechtigt. «burgenmeister» (S. 107), «firsprechen» (S. 352) etwa sind korrekt und nicht in «burgermeister», «firsprecher» zu ändern. «nun» (= «nur», S. 229) ist ein Einsprengsel zürcherischen Sprachguts, und die Formulierung «ir kämen sy uf ein radt» (S. 95) ist sprachlich richtig (sy = sîn «deswegen»). Konjekturen können aber dort fehlen, wo es gälte, dem Leser einen Wink zu geben, beispielsweise in einem Hinweis, dass «in zerster iugendt» (S. 111) als «in zartester, frühester Jugend» zu lesen sei. Die Ausführungen zu sprachlichen Formen sind oft schief, und die Worterklärungen krankten vielfach daran, dass der Bearbeiter zu wenig die Hilfsmittel ausschöpft und zu sehr auf sein eigenes Sprachverständnis baut. Hier liegt wohl auch der Grund, weshalb der Leser manche schwierigen Stellen allein meistern muss. Wäre es ihm nicht eine Hilfe, wenn man ihm sagte, weshalb der kleine Felix eine panische Angst vor dem «aushauwen» (S. 105) hat und worin die Erleichterung besteht, wenn einer, der «zum achß verurtheilet» (S. 126) ist, enthaupet wird?

Die vorgebrachte Kritik zielt nicht darauf, einen Fehlerkatalog zu erstellen, sondern möchte grundsätzlich zu bedenken geben, dass Editionen Fragen aufwerfen, die dem Historiker selbst bei redlichem Bemühen fremd bleiben können.

Zürich

Ruth Jörg

JACQUES FREYMOND, *Guerres, Révolutions, Croix-Rouge. Réflexions sur le rôle du Comité international de la Croix-Rouge*. Genève, Institut universitaire de Hautes Etudes Internationales, 1976. In-8°, XII + 224 p. (HEI-Press, 3).

D'un certain point de vue, on pourrait éprouver des doutes quant à la nécessité de la recension, dans une revue historique, d'un ouvrage dont l'auteur affirme le caractère de plaidoyer politique et qu'il destine d'une part aux «hommes qui n'ont pas encore saisi la portée politique de l'action humanitaire», d'autre part, aux «gouvernements ou ... groupes politiques qui jouent avec la Croix-Rouge ou se jouent d'elle». Cependant, outre le fait

que l'auteur est un historien reconnu, à la lecture, on se convainc que le livre du professeur Jacques Freymond, constitue, au delà des objectifs politiques immédiats visés, une source d'information, un témoignage d'histoire, une pièce d'un dossier historique relativement peu travaillé et que ne peut écarter quiconque s'attacherait à élucider ce problème d'histoire des relations internationales contemporaines que constitue l'étude de cette institution internationale non gouvernementale singulière qu'est la Croix-Rouge internationale, restituée dans son contexte et interrogée dans ses actions les plus récentes. On sait les responsabilités que J. Freymond a assumées au C.I.C.R. : dès les premières pages de son livre, on saisit qu'il entend, vis-à-vis de l'institution dont il fut, continuer à assumer ses responsabilités à sa façon, de manière que d'aucuns jugeront militante. L'ouvrage est, en effet, présenté comme un « essai de critique interne » : en fonction d'une appréciation souvent sévère de l'institution, de ses actions réussies ou échouées, de la politique appliquée et des méthodes pratiquées dans les dernières décennies, J. Freymond apporte une contribution qui vise à l'efficacité et conduit son analyse critique – dans laquelle, pour une part à apprécier, intervient le travail de l'historien – avec la conviction que la Croix-Rouge a encore aujourd'hui – en temps de guerres et de révolutions multipliées – un rôle à jouer et qu'il convient sans tarder, de façon instantanée, d'en réformer les organes, les méthodes, d'en rénover, sinon en redéfinir les principes et les objectifs en fonction d'une appréciation de situation sans cesse reprise et affinée, afin de la rendre mieux capable d'accomplir sa mission qui veut qu'« au milieu des grands bouleversements qu'entraînent la dégradation des relations humaines et la modification des rapports de force entre les continents, elle tente non seulement d'incarner, mais de traduire dans les faits un message de charité, le seul qui soit authentiquement révolutionnaire parce qu'il exige un changement de comportement de l'homme. » De cette mission, l'auteur s'attache à faire saisir essentiellement la dimension politique et, dans cette ligne, à montrer quelles sont les contraintes et les exigences nées du contexte ou de l'institution elle-même, auxquelles doivent répondre les organes agissants et la politique humanitaire qu'ils définissent et qu'ils appliquent ; institution dont le sort est de toujours devoir intervenir en temps de crise, le conflit, la guerre étant le contexte, le terrain pour ainsi dire naturel de son action ; politique humanitaire qui sera ce que l'institution en fera en fonction de la mission qui est la sienne, avec la stratégie qu'elle se définira et les moyens qu'elle se donnera.

Toutes notions situées, mises en œuvre, sinon plaidées en fonction d'un diagnostic précis porté sur le système de relations internationales actuel – l'achevé d'imprimer est d'avril 1976 – dans lequel le C.I.C.R. vient insérer ses interventions, et d'une volonté manifeste d'amener à une redéfinition plus cohérente, plus claire, plus dynamique aussi des tâches de la Croix-Rouge et plus particulièrement du C.I.C.R. dans un monde marqué par la généralisation

de la violence, par l'apparition de nouvelles formes de conflits qui lui sont liées, dont il est difficile sinon impossible d'établir la typologie précise et adéquate – notamment si l'on parle de «troubles internes» ou de «conflits armés de caractère non international» – et dans lesquels la Croix-Rouge devrait pouvoir intervenir. Dans cette ligne, il appartiendrait à l'organe souverain de la Croix-Rouge de mieux définir les priorités qu'il entend donner à ses missions de substitut de la puissance protectrice sur ses actions de secours, en tirant notamment de ce qui devrait être les leçons des sessions de la récente conférence diplomatique pour la réaffirmation et le développement du droit humanitaire, à savoir «qu'il n'est plus possible d'humaniser la guerre et que, par conséquent, le C.I.C.R. n'a pas d'autre choix que d'élaborer une stratégie humanitaire globale, à travers et au delà des organisations de la Croix-Rouge, en mobilisant l'opinion mondiale dans une lutte de longue durée contre le recours à la force aussi bien dans la solution de problèmes internes que dans les relations entre Etats».

Pour entreprendre cette redéfinition à partir des Conventions de Genève et des protocoles additionnels élaborés – auquel devrait s'ajouter la Charte des droits de l'homme – l'institution elle-même devrait être refondue en tenant compte de cette contrainte majeure que «la nature même de son travail contraint ... le C.I.C.R. à une réorganisation permanente», en raison des tensions et des changements de situation le plus souvent imprévisibles auxquels elle doit faire face sans cesse et non sans peine. Aujourd'hui, selon l'auteur, pour être à la hauteur de sa tâche telle qu'il la conçoit, le C.I.C.R. doit se réorganiser en conséquence; articuler de façon plus souple et équilibrer les rapports de force qui interviennent entre ses organes, délégués, administration centrale et comité lui-même; mettre sur pied les éléments d'un «état-major de crise» en temps utile et dont l'action serait planifiée; créer un climat de confiance et obtenir des hommes de la Croix-Rouge une discipline intellectuelle commune à tous les niveaux d'action dans la perspective d'une plus grande cohérence et de la sauvegarde de l'unité de l'institution. Le C.I.C.R. lui-même, sur qui portent d'un poids particulier certaines des critiques de l'auteur, comme «organe souverain», devrait réassumer une réelle tâche dirigeante, en revenant à une pratique de direction collégiale, d'un collège comprenant un nombre limité de membres – toujours tous Suisses, J. Freymond plaidant sur ce point l'unationalité – tout en s'entourant pour des missions particulières de membres associés et correspondants dont certains pourraient être étrangers.

Simultanément, l'auteur manifeste sa préoccupation de préserver l'image de l'institution, de sauvegarder son identité, ce qui ne doit cependant pas empêcher la conduite non moins salubre, non moins nécessaire et lucide, d'une autocritique des actions de l'institution. Autocritique indispensable à l'organisme qui doit pouvoir montrer, au delà de l'information produite, abondante mais peu mobilisante, la «réalité vécue» pour susciter des appuis de l'opinion publique à ses interventions, «car l'action du C.I.C.R. a une di-

mension politique qui doit être perçue, comprise, explicitement approuvée et soutenue par tous les hommes qui entendent lutter contre la généralisation de la violence». Dans cette tâche autocritique – qui devrait être conduite en respectant des exigences de discrétion indispensable pour ne pas gêner les actions actuelles du C.I.C.R.; exigences auxquelles l'auteur a d'ailleurs voulu se tenir au risque de rendre difficiles à saisir la portée et la nature de certaines de ses remarques – les historiens devraient avoir leur part, au delà et en complément des contributions des juristes dont il n'est pas question de discuter l'intérêt, en en fournissant les bases historiques en fonction de «la nécessité de faire connaître ce qui se passe dans la réalité, de décrire correctement les conditions dans lesquelles s'élabore et se développe la politique du C.I.C.R., de reconstituer son histoire avec ses succès et ses revers». Dans cette ligne, il faudra lire les remarques du chapitre II – notamment les pp. 64 à 73 – par lesquelles l'historien professionnel renseigne ses confrères sur les thèmes qu'il serait souhaitable ou possible de traiter et sur les conditions pratiques de la réalisation de travaux de recherche sur ce sujet, sans déguiser les difficultés et les obstacles auxquels ceux-ci pourraient se heurter – comme ce fut le cas d'études récentes jugées à la limite indiscreètes et de ce fait mal reçues par l'institution étudiée – tous risques qui devraient pourtant être affrontés pour projeter «l'image sur laquelle le C.I.C.R. bâtira son avenir».

Au niveau de la définition des termes d'une politique humanitaire globale, l'auteur insiste d'abord sur la nécessité de travailler dans le long terme à «l'élaboration d'une stratégie humanitaire distincte des mouvements tactiques imposés par la diversité des situations et des crises» dans une période où l'on «doit admettre que la paix entre les nations dépend dans une mesure décisive de la paix au sein des nations», sans pour autant renoncer sur le terrain à des solutions pragmatiques, tout en s'en tenant à des règles de comportement clairement définies et énoncées. Toute cette partie de l'ouvrage rassemble nombre de remarques sur les difficultés et les expériences de la pratique de cette politique humanitaire qu'il ne peut être question de résumer ici, mais qui devraient nourrir la propre réflexion du lecteur. J. Freymond y montre notamment la difficulté qu'il y a à la fois à promouvoir le droit humanitaire et sa «difficile codification» et à appliquer une politique humanitaire, qui est la tâche essentielle – «la Croix-Rouge s'exprime d'abord par l'action», action qui «a toujours précédé la codification» – dans une «période d'escalade de la violence» dans laquelle le C.I.C.R. «intervient toujours en demandeur, en gêneur» et dont la mission a bien pour caractère de constituer finalement «un barrage contre la guerre». Tout cet effort de réflexion, auquel les travaux des historiens pourraient contribuer, devrait tendre à restituer au C.I.C.R., qui n'a pu toujours assumer, dans des actions récentes, face à des parties au conflit très susceptibles et attachées à leurs prérogatives souveraines, toutes ses responsabilités et s'est laissé, dans certains cas, mettre sur la défensive, son «rôle essentiel» qui est,

«face aux représentants des gouvernements dont la mission prioritaire est de défendre les intérêts des Etats, ... de montrer comment les conventions peuvent et doivent être appliquées», rôle qu'il devrait assumer avec plus d'initiative, d'autonomie et d'autorité à partir de conventions qu'il entendrait appliquer dans leur esprit, en assumant «sans timidité, la fonction de substitut de la puissance protectrice», en faisant «porter l'accent sur sa mission de protection», l'envoi de secours n'étant qu'une tâche subsidiaire dans des circonstances données», en définissant, en définitive, «un style d'action libéré de la double hypothèque de l'activisme et du juridisme».

Lausanne

Jean-Pierre Aguet

## ALLGEMEINE GESCHICHTE HISTOIRE GÉNÉRALE

ALAIN BESANÇON, *L'Histoire psychanalytique. Une anthologie. Recueil de textes présentés et commentés*. Paris-La Haye, Mouton, 1974. In-8°, 384 p. (Ecole pratique des Hautes Etudes, VI<sup>e</sup> section, «Le Savoir historique», 7).

La recherche psychanalytique suppose la reconstitution d'un passé. En cela, elle est parfaitement historisante, diachronique. Mais elle n'est en mesure, dans un premier temps, que d'instruire un seul cas à la fois. C'est en tant que méthode de lecture de l'inconscient individuel qu'elle trouve tout son sens. Le décodage d'un discours latent lourdement chargé de sens événementiels fixe une histoire singulière, spécifique. A ce titre déjà, la méthode analytique est précieuse. Elle constitue un moyen d'éclairage privilégié pour connaître les ressorts de l'engagement politique, voire des crispations idéologiques. Toutefois, son utilisation, si valide dans l'ordre individuel – à condition de disposer des documents adéquats – fait problème dès que le collectif est en cause. Si la (les) théories existe(nt) et si existe(nt) la (les) grille(s) conséquente(s), l'extrapolation au social qu'induit l'enregistrement du fond d'irrationnel sur lequel est construit toute société, ne laisse pas d'être risqué et hasardeux. Le danger couru, souvent dénoncé par les historiens marxistes, est de psychologiser à l'excès des processus sociaux et de considérer le psychisme individuel comme matrice originaire des faits humains. Dans *Moïse et le monothéisme*, Freud ne conclut-il pas très (trop) vite à l'analogie entre la névrose individuelle et la religion, qu'il assimile à une névrose de l'humanité? A partir du moment où l'historien est confronté aux symboles, aux mythes, aux normes et aux idéaux, à leur contenu et à leur transmission, aux comportements déviants, il est nécessairement amené à impliquer la psychanalyse dans le questionnaire. Mais comment? C'est là toute la question.

Dans *L'Histoire psychanalytique. Une anthologie*, Alain Besançon, historien et psychanalyste, essaie, à travers les textes choisis, de donner des